



Procès Verbal du Conseil Communautaire n°2/2016

24-25 juin 2016

Atuona Hiva-Oa



Vendredi 24 juin 2016 :

La séance a commencé à 15h45 avec le président de la communauté de communes, Mr. Félix BARSINAS souhaitant la bienvenue à tous les délégués communautaires, les intervenants dont Gabriel TETIARAHU, Maeva SALMON et Tutu TEUANUI ainsi que deux représentants de la Direction du ministère de la jeunesse et du sport, Bruno TEHAAMOANA et Tefaatau TUATAHI. La fiche de présence est annexée au PV.

Désignation du secrétaire de séance Mme Tania BONNO déléguée communautaire par le président de la communauté des communes pour les 2 jours vendredi 24 juin 2016 et samedi 25 juin 2016.

Une prière est d'abord dite et l'ordre du jour est ensuite présenté et voté. Le président de la communauté des communes insiste et impose le temps de prise de parole des intervenants et remercie Maeva, Tutu et Gaby de l'avoir rappelé que le respect du timing est importante.

Ordre du jour :

- Validation du PV du conseil communautaire des 24 et 25 février 2016, suivi des PV des commissions du développement économique des 18 et 19 mars 2016 et des 24 et 25 avril 2016

Vendredi 24 juin:

- Validation PV
- Jeux des Archipels
- Festival de Tahuata 2017
- Plan de gestion des déchets Nuku Hiva
- Vote du Compte Administratif
- Vote des délibérations

Samedi 25 juin 2015:

- Pêche
- Agriculture
- Vote des fiches d'actions:
- serveur/homes/opérations/fiches actions

I) Validation du PV du conseil communautaire des 24 et 25 février 2016, suivi des PV des commissions du développement économique des 18 et 19 mars 2016 et des 24 et 25 avril 2016 :

Les PV du conseil communautaire du 18 et 19 mars 2016 et du 24 et 25 février 2016 ainsi que celui du bureau exécutif des 13 et 14 novembre 2015 ne présentent aucune observation et sont donc approuvés et validés à l'unanimité par les membres du conseil communautaire.

Le vote se présente comme suit :

Vote pour :10

Vote contre :0

Abstention : 0

II) : Jeux des Archipels

Bruno TEHAAMOANA accompagné de son collaborateur Tuatahi TEFAATAU présente son sujet sous forme de power-point (voir annexe détail).

Bruno TEHAAMOANA informe que le COL de HIVA OA récemment créé est présidé par MAPUNA Romaric.

Le délégué Casimir UTIA entre en réunion à 15H48.

Monsieur Bruno TEHAAMOANA présente les différents points des jeux des Archipels qui se dérouleront sur l'île de HIVA OA du 12 décembre 2016 au 17 décembre 2016. Il précise que dans la charte des jeux des Archipels, il faut au moins 8 disciplines, que tous participants soient détenteurs d'une licence unique car la licence multi discipline n'existe plus depuis le passage en fédération. Concernant les scolaires sur TAHITI ou autres îles qui sont licenciés dans un club peuvent participer aux jeux.

Concernant le médecin, une convention a été signée avec la santé afin qu'il puisse faire ses missions dans les îles des Marquises pour la licence.

La Ministre de l'Education qui a en charge le sport a octroyé une subvention pour les jeux d'un montant de 30 à 35 millions. Concernant le montant de la prise en charge du transport maritime, nous avons pu avoir une estimation pour un montant d'environ 28 millions et nous sommes en train de voir auprès de AIR TAHITI pour le transport aérien qui nous coûtera peut être moins cher.

Monsieur Etienne TEHAAMOANA prend la parole en disant que le Pays ne peut pas nous imposer quelque chose s'il ne nous donne pas les moyens. Concernant le transport maritime, il propose de louer AREMITI 4 étant donné qu'il fait le transport des élèves dans le secteur des Marquises.

Le président de la CODIM prend la parole et propose d'associer la CODIM à ce qui a été dit aujourd'hui.

Festival Tahuata 2017 :

M. Félix BARSINAS maire de TAHUATA présente son projet pour le FESTIVAL Tahuata 2017 sur power point. Il nous informe que les dates qui ont été retenues seront du 13 décembre 2017 au 16 décembre 2017 et ses dates seront modifiées à la demande du Pays et de l'armateur de ARANUI 5 afin qu'ils puissent participer au festival, car les dates ne concordent pas avec le voyage de ARANUI 5 prévu pour le mois de décembre 2017.

M. Etienne TEHAAMOANA prend la parole concernant le budget prévisionnel sur le transport dont le montant est de 20 millions. Le montant n'est pas suffisant, car lors du Festival HIVA OA 2015, le montant total en transport a coûté 45 millions. Il s'engage de faire le transport des délégations de l'aéroport de TEPUNA jusqu'à quai de TAHAUKU en échange la commune de TAHUATA prendra en charge le gasoil.

Concernant la ligne budgétaire en restauration, le maire de TAHUATA explique qu'ils se sont alignés sur celui de HIVA OA qui est d'un montant de 13 millions. Les produits locaux seront favorisés et a eu un avis favorable de la commission de l'hygiène et le Pays adhère à cette proposition. Il y aura un recyclage des déchets durant le Festival et au kaikai communautaire les noix de cocos seront utilisées comme assiettes. Thème exigé pour les danses, chants et costumes, et sur l'île de TAHUATA durant le mois de juillet 2016, on mettra en place des concours et les 4 vallées participeront, celle qui remportera, les danses, chants et costumes seront retenus pour le Festival.

Il y a des commissions qui sont déjà en place, concernant la promotion de la manifestation, la personne sera obligé d'aller sur le terrain.

2 délégations de l'extérieur ont été invitées et qui participeront au Festival, MATAIEA et RAIVAVAE. Ces délégations prendront en charge leur déplacement.

Pour l'hébergement des personnes qui ne font pas parties des délégations, le village de HAPATONI et MOTOPU seront des villages d'accueil en effet les intéressés devront prendre en charge leur hébergement.

M. Casimir UTIA prend la parole en posant la question : « Est-ce que le Pays n'a pas grincé des dents vu le montant de subventions de l'Etat ? », le maire de TAHUATA a répondu « Non, pas du tout. »

Mme Maeva SALMON fait une proposition concernant les droits d'images, de voir avec des chaînes de télévisions qui ont des budgets et de signer une convention.

M. Etienne TEHAAMOANA Etienne informe que le COMOTHE de HIVA OA a un reliquat de 6 millions et propose au maire de TAHUATA d'inclure en budget prévisionnel 1 millions.

Mme Maeva SALMON pose la question au maire de TAHUATA s'il acceptait un financement privé ? Et il lui a répondu que oui. Concernant les tours opéra tors intéressés par cette manifestation de les faire parvenir des photos au plus tard septembre 2016 afin qu'il puisse s'organiser.

Mareva KUNCHIKE propose une prévente de PAREO pour pouvoir en commander encore, car il y a une forte demande.

Plan de Gestion des Déchets à NUKU HIVA

Le projet est présenté par Mareva KUCHINKE, et validé à l'unanimité.

Examen et Vote du Compte Administratif 2015

Délibération n°11-2016 portant attribution affectation les résultats de fonctionnement de l'exercice 2015 constatés au CA 2015.

Le compte administratif 2016 est présenté par Bertille OHOTOUA.

Le président Félix excuse l'absence du vice-président Joseph KAIHA et nomme Henri TUIEINUI maire de FATU HIVA pour présider cette séance.

M. Henri TUIEINUI prend la parole et nous fait savoir qu'au final on s'aperçoit qu'il y a un total de 128 millions en recettes et en dépenses environ 43 millions. Concernant l'exercice sur les missions concernant les délégataires, il est vrai que la facture du transport maritime avoisinerait les 100 000 Frs.

Le CA est voté à l'unanimité.

Examen et Vote des délibérations

Les délibérations suivantes ont été votées :

La délibération n°12-2016 portant attribution autorisant l'engagement des dépenses dans l'article 6232 Fête et cérémonie.

La délibération n°13-2016 portant attribution relative à la prise en charge des dépenses en matériel informatique, en mobilier et d'autres fournitures destinée au fonctionnement du comité du tourisme de HIVA OA.

La délibération n°14-2016 portant attribution relative à la prise en charge des dépenses en matériel informatique, en mobilier et d'autres fournitures destinée au fonctionnement du comité du tourisme de TAHUATA.

La délibération n°15-2016 portant attribution relative à la prise en charge des dépenses en matériel informatique, en mobilier et d'autres fournitures destinée au fonctionnement du comité du tourisme de NUKU HIVA.

La délibération n°16-2016 portant attribution relative à la prise en charge des dépenses en matériel informatique, en mobilier et d'autres fournitures destinée au fonctionnement du comité du tourisme de UA POU.

La délibération n°17-2016 portant attribution relative à la prise en charge des dépenses en matériel informatique, en mobilier et d'autres fournitures destinée au fonctionnement du comité du tourisme de FATUIVA.

La délibération n°18-2016 portant attribution relative à la prise en charge des dépenses en matériel informatique, en mobilier et d'autres fournitures destinée au fonctionnement du comité du tourisme de UA HUKA.

La délibération n°19-2016 portant attribution autorisant le président de la CODIM à signer la convention avec la société EGIS EAU relative à l'opération « Etude d'un plan de gestion de déchets de la commune de NUKU HIVA ».

La délibération n°20-2016 portant attribution portant appel à projets pour le développement économique et l'aménagement de l'espace des communes des Marquises.

La délibération n°21-2016 portant attribution accordant une subvention à l'association MATA KITE.

La délibération n°21-2016 portant attribution prise en charge du déplacement de M. Teiki GAUBIL sur l'île de UA HUKA du 04 juillet 2016 au 07 juillet 2016 concernant son projet ZAE.

Les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Concernant les délibérations n°13-2016, n°14-2016, n°15-2016, n°16-2016, n°17-2016, n°18-2016, il est demandé à chaque délégataires communautaires de chaque commune de faire un inventaire du matériels financer par la CODIM et aussi de voir s'ils sont bien utilisés à bon escient.

Samedi 25 juin 2016 :

La séance a débuté à 08H00. La fiche de présence est annexée au PV.

Ordre du jour :

- Pêche
- Agriculture
- Vote des fiches d'actions:
- serveur/homes/opérations/fiches actions

PECHE présenté par Tutu TETUANUI

Tutu TETUANUI présente les démarches qu'il a pu effectuer concernant le projet de la pêche, et estime que la CODIM a assuré son travail. Il explique le positionnement des Marquises par rapport à l'atoll de CLIPPERTON très poissonneux et nous conseille de lire le rapport rédigé par M. FOLLIOT.

AGRICULTURE et PECHE présenté par Gaby TETIARAH

Gaby TETIARAH présente les démarches qu'il a pu effectuer auprès des agriculteurs et des pêcheurs sur les îles des Marquises.

Lors de ses différentes démarches, il a consulté des entreprises privées Eugène DEGAGE et Tutu TETUANUI qui ont répondu favorable quand aux projets de la pêche et de l'agriculture.

En effet, M. Félix BARSINAS avait demandé de médiatiser les projets à la presse et on lui a répondu de mettre en attente afin de bien ficeler les projets et proposition de médiatiser en juillet 2016.

Question posée par Gaby : « Qu'est-ce qui pourrais être fait avec l'Etat ? C'est quoi la feuille de route ? ». Il faut passer à l'écrit, projet d'un courrier adressé au Haut Commissaire et les faire rappeler les obligations de l'Etat.

Concernant le secteur de l'agriculture, il y a une enveloppe de 500 millions de disponible auprès du Ministère de l'agriculture et qu'il faudrait sauter sur l'occasion. Par contre dans le secteur de la pêche nous ne savons pas s'il y a une enveloppe.

Maeva SALMON nous propose qu'il serait judicieux de se déplacer en France afin de rencontrer la personne qui serait susceptible de nous aider et Ranka AUNOA propose la présence d'un technicien lors de se déplacement.

Gaby nous fait savoir que les formations seront délocalisées, il a pu rencontrer les organismes concernés et demande à ce que le projet de la pêche soit validé par le conseil communautaire.

Proposition de la mise en place des sites d'implantation des unités de stockages dans certaines vallées.

Proposition d'un déplacement à SUVA afin de rencontrer la CPS, un déplacement qui se composera de Gaby TETIARAH, de la DGS Mareva KUNCHIKE et éventuellement un élu qui parlerait anglais au mois d'octobre 2016 afin de soumettre les projets (Agriculture et pêche).

Projet ZAE à UA HUKA présenté par le stagiaire Teiki GAUBIL

Teiki GAUBIL stagiaire à la CODIM présente son projet ZAE sur l'île de UA HUKA. Pourquoi UA HUKA, c'est une île où les structures existantes et les zones concernées favorisent ce projet de ZAE. Il a pu récolter des données froides et on lui a proposé de se rendre sur place afin de récolter des données chaudes. Son billet d'avion sera pris en charge par la CODIM et les dates proposées seront du 04 juillet 2016 au 07 juillet 2016 inclus.

Note sur la Départementalisation des Marquises

Intervention et explication du juriste Mickaël FIDELE sur les articles 73-C et 74-C.

Validation des fiches d'actions

Ce sujet est évoqué lors du vote de la délibération n°24-2016

Appel à projet du maire de FATU HIVA

Présentation du projet sur power point par Mareva KUNCHIKE, il s'avère que le projet présente à été déjà réaliser et on demande au maire de voir avec le comité du tourisme de FATU HIVA de voir un autre projet.

Questions diverses

Le maire de FATU HIVA, M. Henri TUIEINUI présente son projet, réalisation d'une usine pour la vente d'eau potable de l'île et sollicite le soutien de la CODIM. Il doit trouver un nom à mettre sur l'étiquette.

Le conseil communautaire le félicite et il sera soutenu dans les différentes démarches pour la réalisation de ce projet d'usine d'eau destiné à la vente.

FRIPONIL, produits de lutte contre les fourmis folles qui est très toxique. Les produits ont été commandés et seront distribués dans chaque commune.

Sur l'île de HIVA OA, le maire Etienne TEHAAMOANA s'est organisé ainsi, ce seront les agents de la commune qui prépareront les produits et on demandera à la population de préparer les bouteilles en plastiques. Les bouteilles seront placées dans des droits endroits inaccessibles par les animaux domestiques et les personnes surtout les enfants.

M. Félix BARSINAS nous fait partager son entretien avec la chambre territoriale des comptes dont le rapport sera publié dans un mois environ. Il a bien reçu le rapport et signé sans modifications.

M. Félix BARSINAS informe le conseil communautaire que la CODIM a bénéficié cette année 2016 39 engagements du Service Civique au lieu de 15 stagiaires.

Séance levée à 20H00.

Secrétaire de séance,



Tania BONNO
Déléguée Communautaire

Le président,


